

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2011

Etaient présents : MM. BONNETTI Serge et CERUTTI Guy. Mmes BERTHET Sara, BOCH Claudette, CHEVALLIER Monique et MENARINI Michèle.

Absents : BURNET Alice, BISAGNO David, GITTON Patrick et GIRAUD Régis

Secrétaire : Madame Claudette BOCH _____

N°16- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2011 présentés par M. le Maire et qui s'équilibrent en dépenses et recettes comme suit :

Lotissement : 16.517,00 € en fonctionnement

Commune : 450.699 € en fonctionnement – 297.800 € a investissement

N°17 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

M. le Maire rappelle au Conseil la réforme de la fiscalité locale qui induit un transfert du taux départemental de la TH à l'échelon communal, et de la taxe professionnelle remplacée par la Contribution Economique Territoriale.

Il présente les bases 2011 et propose de ne pas augmenter la pression fiscale.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas changer le taux des différentes taxes, taux qui se présentent comme suit, compte tenu des transferts et des coefficients de pondération fixés dans le cadre de la réforme :

	BASE	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	268.700	16,46 %	44.228
Taxe foncier bâti	271.200	16,00 %	43.392
Taxe foncier non bâti	2.500	121,27 %	3.032
CFE	161.600	24,01 %	38.800

Soit un produit fiscal attendu de 129.452 €.

N°18 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après présentation des nombreuses demandes reçues, le Conseil décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

200 € à l'ACCA de Les Chavannes et à l'Echo des Montagnes- 100 € à Alzheimer Savoie, A.P.E.I. de Maurienne, Comité de Savoie-Ligue contre le cancer, Vivre aux Chavannes - 60 € à Comité Maurienne Souvenir Français- 50 € à P.E.P.73, Les restaurants du Cœur Savoie, Régumatous- 68,91 € à St Jean protection animale (convention)

Soit un total de 1.078,91 €

N°19 – MINI CONTRAT DE DEVELOPPEMENT : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du mini contrat de développement, les travaux prévus pour l'année 2012 concernent la rénovation des bâtiments publics (mairie/école : chauffage préau école et modification alarme incendie- église : installation d'un paratonnerre). Après présentation des projets estimés à 14.100 € HT, le Conseil approuve à l'unanimité le dossier de demandes de subventions à déposer auprès du Conseil Général.

N°20 – REGULARISATION DES EMPRISES DE VOIRIES : PROROGATION DE LA DUP

Le Conseil Municipal demande à l'unanimité à M. le Sous Préfet de proroger pour 5 ans la déclaration d'utilité publique concernant la régularisation des emprises de voiries.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- Des dates de l'enquête publique pour la suppression du PN 61 (du 26 avril au 10 mai),
- De l'avancement du dossier périscolaire : les plannings d'inscription pour septembre vont être envoyés sous peu,
- Du début des travaux de sécurisation de la traversée du chef lieu (26 avril 2011)
- Des comptes rendus des réunions par Mme Claudette BOCH du SI halte garderie Crèche et de DECLICC
- De la réunion publique programmée le 26 avril 2011 à 18 h par M. PORTAZ JL, conseiller général.

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le 15 avril deux mil onze à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire, Guy CERUTTI.